

N/REF : 13/02/2026 10H17 C:000020 I:03227
V/REF : 2016622
V/Email reçu le Vendredi 13/02/2026 à 10H17

CITYA IMMOBILIER LA ROCHELLE

33BIS QUAI VALIN
17000 LA ROCHELLE

IMMEUBLE : DOMAINE DE LESSENNE
50/52, RUE DE LA REPUBLIQUE
3 ALLEE DE SOLOGNE
17138 PUILBOREAU

Sainte-Soulle, le 18 Février 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : RESIDENCE DOMAINE DE LESSENNE 17138 PUILBOREAU - CONTACT M. SCHEPENS -
TL.0689854020

MOTIF : INTERVENIR CAR LE SOUS-SOL DE LA RESIDENCE EST INONDE ET LA POMPE DE
RELEVAGE QUI HABITUELLEMENT FONCTIONNE NE REPART PAS DEPUIS HIER
SOIT VOUS POUVEZ LA FAIRE REPARTIR? SOIT LA REMPLACER

Donneur d'ordre : Mme L. CHAIX

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 13/02/2026
INTERVENTION A PARTIR DU PARKING SOUTERRAIN
CONSTAT : LA POMPE NE FONCTIONNE PAS CAR LE FLOTTEUR EST BLOQUE
REGLAGE ET REPOSITIONNEMENT DE LA POMPE ET DU FLOTTEUR
CONTROLE - BON FONCTIONNEMENT

OBSERVATIONS : AD LCOMPTER Email envoyé le 14/02/26 à 13H57 Mme L CHAIX

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,00		29,00
2,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 13/02	1	67,00		134,00
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	41,00		41,00

TOTAL H.T.	204,00
T.V.A. a 10,00%	20,40
TOTAL T.T.C.En EURO	224,40

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN